

# La sécurité et la santé au travail à l'ère numérique



## Campagne «Lieux de travail sains» 2023-2025

Si la numérisation rapide des lieux de travail a créé beaucoup de nouvelles opportunités en matière d'efficacité et de productivité, elle est également à l'origine de nouveaux défis en matière de sécurité

et de santé au travail (SST). Ces risques doivent être correctement évalués et gérés afin que les travailleurs en Europe puissent exercer leurs activités dans des conditions sûres et saines. La campagne «Lieux de travail sains» 2023-2025 intitulée «La sécurité et la santé au travail à l'ère numérique», organisée par l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA), vise à sensibiliser à l'incidence des technologies numériques sur le travail et les lieux de travail et à la manière de les gérer.

## Relever les défis et saisir les opportunités de la numérisation

La numérisation offre un grand potentiel pour améliorer la sécurité et la santé des travailleurs. Les technologies numériques permettent d'automatiser les tâches répétitives, de réduire les tensions physiques et d'améliorer l'ergonomie. La robotique et l'intelligence artificielle (IA) peuvent aider les salariés actifs dans des environnements de travail dangereux. Le travail à distance favorise la flexibilité et un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Toutefois, ces technologies peuvent également entraîner des tensions physiques et des troubles musculosquelettiques si elles sont utilisées pendant des périodes prolongées, ainsi que des situations de stress accru, d'isolement social ou de mauvaise santé psychosociale.

On ne peut profiter des avantages de la numérisation que si les risques sont correctement gérés. La campagne vise à accroître la connaissance de l'importance de la SST à l'ère numérique et à garantir la mise en œuvre d'une approche de la numérisation axée sur l'humain sur le lieu de travail.

**Les technologies numériques sur le lieu de travail sont sûres et bénéfiques pour les travailleurs tant que les risques éventuels sont correctement évalués et gérés**

### Domaines prioritaires

La campagne s'articule autour de cinq domaines prioritaires définis dans le cadre des recherches de l'EU-OSHA, et notamment la vue d'ensemble de la SST 2020-2023 consacrée à la numérisation et ses études prospectives. Ils examinent les opportunités offertes par les technologies numériques, tout en abordant l'ensemble des problèmes potentiels:

- le travail via les plateformes numériques,
- l'automatisation des tâches,
- le travail à distance et hybride,
- la gestion des travailleurs par l'IA et
- les systèmes numériques intelligents.

En mettant l'accent sur ces domaines prioritaires, en encourageant les bonnes pratiques et en sensibilisant à l'importance du sujet, il est possible de proposer un environnement de travail numérique plus sûr, plus sain et plus durable à tous les travailleurs de l'Union européenne.



**Impliquez-vous! Participez aux prix des bonnes pratiques «Lieux de travail sains» ou aux «Semaines européennes pour la sécurité et la santé au travail» dans votre pays.**